

La Feuille de Chou

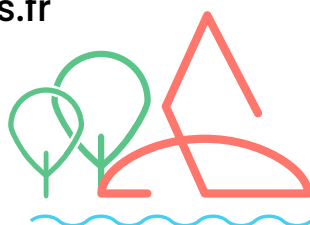
Bulletin Communal de Périgny-sur-Yerres

Avril 2023



www.perigny-sur-yerres.fr

N° 09



Périgny
sur Yerres
.....
Val-de-Marne

INFOS MUNICIPALES



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Basma AMAR

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections
Tél. : 01 45 98 90 45 – Fax : 01 45 98 97 17

CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **8 h 15 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30**
Mercredi : **8 h à 12 h 30**

BULLETIN COMMUNAL N°08

- Directeur de la publication : Arnaud VEDIE
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception – Réalisation : Estimprim
(Crédits photos : Mairie de Périgny – Freepik, Adobe Stock)
- Tirage à 1300 exemplaires – Dépôt légal Avril 2021
- Photo de couverture : « Périgny bleu » de Lionel BERGART

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

ADJOINTS AU MAIRE

- **Suzanne LE CLEAC'H**, Adjointe à la Culture et aux Animations
- **Gabriel LE LAY**, Adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Gérard BRUN**, Adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRÉ**, Adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et au Jumelage

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Angélique DEFFAND**, Conseillère municipale déléguée au conseil municipal Jeunes
- **Bruno SCHÄFER**, Conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Gilles TROUVE**, Conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, Conseiller municipal
- **Lucile AUDOUY**, Conseillère municipale
- **Julie BERGES**, Conseillère municipale
- **Philippe LEVESQUE**, Conseiller municipal
- **Servais AKAKPO**, Conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, Conseillère municipale
- **Laurent CHARMOIS**, Conseiller municipal
- **Nathalie FIACRE**, Conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, Conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, Conseillère municipale
- **Sonia DESGRANGES**, Conseillère municipale
- **Vincent SADOT**, Conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, Conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, Conseiller municipal

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*



Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,

Vous découvrirez dans les pages "Budget" de cette Feuille de chou que nous n'augmentons pas les taux d'imposition cette année, comme annoncé lors des vœux et dans notre programme, et ce, pour la troisième année consécutive.

Notre commune – comme bien d'autres ! – a été contrainte de voter un budget 2023 en prenant en compte un contexte d'inflation principalement expliqué par la guerre en Ukraine et la flambée du coût des matières premières.

Nonobstant cet environnement économique exceptionnel, un certain nombre de projets d'envergure verront le jour. Notamment en étendant à l'ensemble des candélabres de la commune la technologie LED, permettant ainsi des gains à la fois énergétiques, environnementaux et économiques. Le coût de cette opération s'élève à environ 300 000€ et sera subventionné à hauteur de 80% par la DSIL ainsi que le Fonds vert de la Métropole du Grand Paris.

De plus, la restauration du Colombier – tant attendue ! – figure aussi dans les projets 2023 avec un budget de près de 500 000€ financé à hauteur de 80 % grâce aux subventions récoltées auprès de la Métropole du Grand Paris, la Réserve parlementaire, la Mission Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine, ainsi que la dotation de l'État destinée aux territoires ruraux (DETR).

Notre budget permet aussi d'attribuer les subventions aux associations pérignonnes pour 19 200€ et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de 20 000€. Il est primordial de continuer de soutenir nos acteurs locaux et les plus fragiles lors de périodes de crise comme actuellement.

Par ailleurs, si vous vous promenez dans notre village, vous aurez remarqué que les travaux sont terminés pour le local associatif au-dessus de la crèche Mon Ami Perrau. Nous avons obtenu une subvention de l'État (DSIL) pour le rénover et le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de le nommer "Salle Françoise Harnichard". Elle a été récompensée de la Médaille d'argent de la jeunesse et sports pour ses 34 ans de dévotion au cœur du tissu associatif et pour son investissement au sein du Club Omnisport de Périgny. Il a également été décidé de nommer la salle dite "magasin" "Salle Lionel BERGART", artiste peintre d'inspiration fauviste ayant habité la commune et parti trop vite en 2020. Il avait à cœur de transmettre son amour pour l'art, notamment auprès des plus jeunes. Cette salle accueille aujourd'hui le club ados.

Enfin, je rappelle à vos mémoires que des réunions de quartier ont lieu jusqu'en juin pour la révision du plan de stationnement et de circulation. Vous recevrez une invitation dans votre boîte aux lettres dix jours avant ladite réunion. Il est important que nous ayons ce temps d'échange et de concertation pour recueillir vos avis afin de vous proposer fin juin un plan que vous validerez avec nous, et qui permettra ainsi de planifier les travaux nécessaires pour les années à venir.

Avec les élus du Conseil municipal, vous pouvez compter sur notre action animée par notre volonté de répondre, avec humanité et sens de l'intérêt général, à vos préoccupations quotidiennes et au développement de notre Village.

Prenez soin de vous

Votre Maire,

Arnaud Védie.

POUR CONTACTER LE MAIRE :



01 45 98 60 17



cabinet@perigny-sur-yerres.org



Arnaud Védie-Cristiani



@ArnaudVdie

DES ACTIVITÉS EN PAGAILLE POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE....

Le Club ados était ouvert seulement sur la première semaine des vacances de Noël, toutefois cela ne nous a pas empêché de proposer de nombreuses actions aux jeunes.

La sortie à la patinoire a été organisée avec l'ALSH élémentaire. Nous avons aussi fait des activités manuelles et artistiques comme : création de bijoux, décorations pour les vitres, décorations de bougies et réalisations de cartes de vœux.

Des activités innovantes plébiscitées....

Une intervenante spécialiste en bio cosmétiques a appris aux jeunes à réaliser eux-mêmes des produits de beauté. Ils sont chacun repartis avec plusieurs échantillons de leurs créations. Un magicien a proposé un atelier durant lequel les jeunes ont appris de nombreux tours. Il leur a fourni tout le matériel pour pouvoir les reproduire chez eux.

La musique à l'honneur

Enfin le célèbre musicien Nicolas Bastos, fondateur de la Poum Tchak Academie, est venu initier les jeunes à la batterie. C'était la première fois que nous testions cette activité. Les ados ont pu s'entraîner grâce aux quatre batteries électroniques que Nicolas avait apporté.

Il leur a appris différents rythmes qu'ils ont ensuite répété. C'était vraiment super, ils ont adoré jouer de cet instrument.

Comme vous pouvez le constater les jeunes sont toujours prêts à relever de multiples défis...

Alors venez nous rejoindre, plus on est de fous plus on rit !



ET ENCORE AUTANT AUX VACANCES D'HIVER...

Qu'ont fait vos enfants au club Ado ? Vous seriez étonnés...

Une initiation au théâtre sous forme de sketches : L'un possédé par la colère, l'autre par la joie, ou la tristesse. Des interprétations sans paroles ou bien à deux jouant en play-back, ou mimant une fable de La Fontaine... Elle est douée notre Bénédicte pour inculquer cet art à vos enfants.

Et avant cela il y a eu « je deviens DJ » ou artiste peintre, le sport, le yoga, le théâtre, le cinéma, la peinture, les

activités manuelles, la préparation de crêpes, les jeux et la relaxation...

Et comment ne pas parler de la sortie au Théâtre des Mathurins. Soixante-trois enfants dans les rues de Paris. Attentifs et très Sages pendant le spectacle, répondant même aux acteurs et éclatant de rire ou donnant la réplique.

La plus petite commune du Val-de-Marne à la volonté de faire s'épanouir vos enfants dans des activités toutes différentes.



LORSQUE LA RÉALITÉ DÉPASSE LA FICTION

Durant les deux semaines de congés d'hiver, vos enfants ont baigné dans un univers à la fois fantastique et réel avec une approche de la préhistoire et des dinosaures.

Ils ont réalisé de nombreuses choses, notamment des licornes,

œufs de dinosaures, un Yéti grandeur nature, des dragons. Ils ont participé aussi à une fête costumée. Ils sont sortis au théâtre pour s'imprégner d'une histoire qui traitait des chevaliers, d'une princesse et d'un dragon... Ils sont allés aussi au muséum d'histoire naturelle.



RENTRÉE 2023, INSCRIPTION SCOLAIRE À FAIRE DÈS À PRÉSENT

Votre enfant est né en 2020 et il va rentrer à l'école en septembre 2023. Vous pouvez faire son inscription sur le site internet de la ville.

Afin de finaliser son inscription, c'est simple : Remplissez la fiche d'inscription, fournissez un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photocopie du livret de famille et du carnet de vaccination ainsi que votre dernière feuille d'imposition.

A la suite de quoi, vous pourrez accéder au portail famille, consulter les programmes d'activités et inscrire votre enfant aux temps de restauration de d'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).



C'EST DÉJÀ LA FIN....

Eh oui certains membres du conseil municipal des jeunes vont quitter celui-ci au mois de juin prochain après avoir été particulièrement assidus durant leurs deux années de mandat. Depuis la fin de la période du COVID de nombreuses actions ont été développées, c'est pour elles qu'ils avaient été élus. Ils auront contribué de par leur

investissement, à promouvoir des actions humanitaires (téléthon, resto du cœur...), à participer au devoir de mémoire en étant présents aux différentes commémorations. Ils auront aussi relancé des actions telles que la boum, mis en place des animations pour la fête de la Saint Leu.



Ils auront concouru à faire vivre notre commune et découvert que l'on peut encore aujourd'hui s'investir pour le bien commun dans l'intérêt général.

UNE MOBILISATION DE TOUS LES PÉRIGNONS



Le samedi 11 février, les membres du conseil municipal jeunes se sont mobilisés pour tenir une permanence à Carrefour Contact afin de collecter des denrées alimentaires mais aussi de soins d'hygiène pour l'association des Resto du Cœur.



Nous avons grâce à la générosité et à la mobilisation de tous réussi à collecter l'équivalent de 10 caddies remplis à ras bord.

Cette mobilisation a eu lieu également au sein de l'école élémentaire Georges Huré. Enfin les jeunes conseillers qui sont scolarisés sur le collège Simone Veil ont fait eux aussi une collecte au sein de leur établissement.

BRAVO À TOUS !



APPRENDRE LE TRI, C'EST AUSSI DANS LES ÉCOLES

Saviez-vous que le SIVOM pratiquait des actions d'éducation au tri dans nos écoles ? Une façon efficace de former nos consommateurs de demain au tri sélectif. Intéressés, les enfants connaissent le bac jaune, le bac vert, le bac marron et le bac blanc et se trompent rarement dans le jeu du tri.

Ils sont au point sur bien des questions pour lesquelles, nous adultes, avons parfois des doutes : Où mettre le tube de colle terminé, le stylo en fin de vie, le pot de confiture, le pack de soupe, la boîte de camembert en bois, ou encore un vieux jouet.

Vous pouvez leur demander si vous hésitez, ils le sauront, prêts à défendre notre planète, leur planète.

Merci au SIVOM pour ces animations.



LE PERMIS JEUNE

Depuis 2017, la mairie de Périgny-sur-Yerres propose de financer une partie du permis de conduire pour un jeune Pérignon (de 17/25 ans)

Le jeune s'engagera en contre partie à effectuer 70h de travaux pour la ville sur des périodes de vacances scolaires.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, venez retirer la fiche d'inscription en mairie ou sur le site internet de la ville. Remplissez le document et retournez-le avec les pièces justificatives entre janvier et fin avril. Nos critères de sélection sont l'âge du candidat, l'ordre d'arrivée des inscriptions, les revenus des parents ainsi que les motivations du jeune. Une commission délibérera en mai, et choisira le bénéficiaire. Ainsi, le candidat sélectionné se verra octroyer une aide de 600€ pour passer le permis de conduire.

CONTACT :

Responsable service Enfance/Jeunesse :
Eric DRUESNE – 01 45 98 60 15
eric.druesne@perigny-sur-yerres.org
enfance.jeunesse@perigny-sur-yerres.org

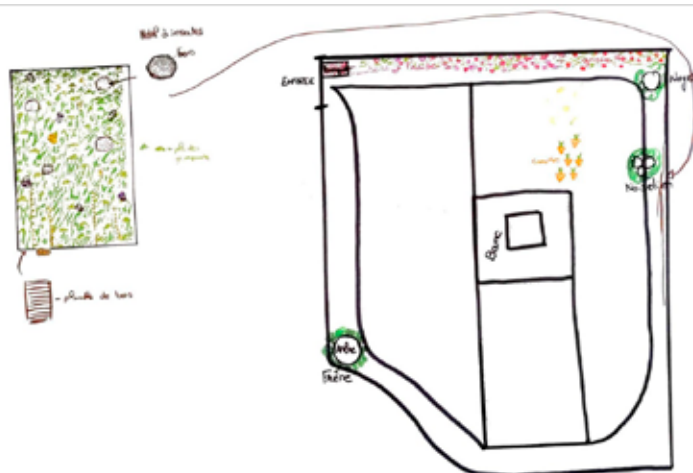
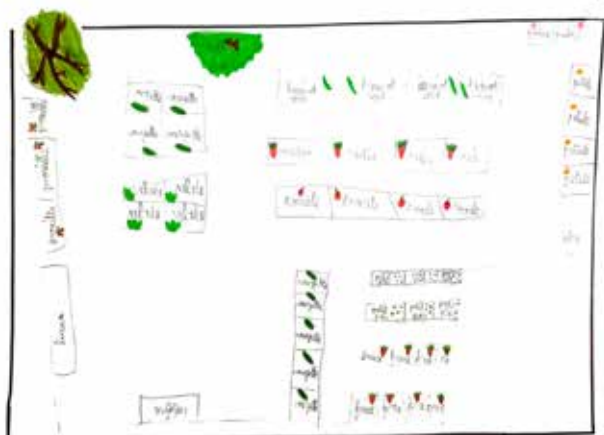
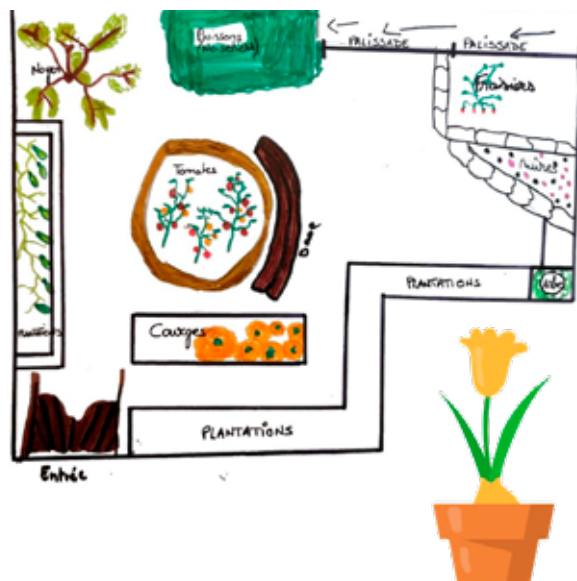


LES JARDINIERS EN HERBE - HIVER 2023

Tout est calme au jardin en cette saison hivernale... Nous en avons profité pour sécuriser la parcelle des enfants en y installant une palissade avec l'ancienne clôture du poulailler. Nous pourrons y suspendre des pots et les hôtels à insectes du Club Ados réalisés pendant les vacances d'hiver.

Les services techniques ont commencé le travail du sol au motoculteur. Nous les remercions pour cette partie du travail qui est la plus physique et aussi très importante pour la suite du travail au jardin.

Prochainement, nous reprendrons les ateliers jardinage avec les enfants et les adolescents. Nous allons créer des allées et un coffrage pour notre frêne. Nous prévoyons de planter des framboisiers sur la partie mitoyenne de l'autre parcelle et d'installer notre banc au centre du jardin. Tout ceci d'après les plans réalisés par le Club ados.



Les Choupiçons

Située au 14 rue de la Champagne, le micro-crèche « Les Choupiçons » compte 10 lits dans une structure flambant neuve.

Il s'agit d'une crèche privée, renseignement et contact par courriel leschoupiçons@gmail.com

UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE OUVRE SES PORTES !



TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Le samedi 25 février, les Croqueurs de pommes nous ont initié à la taille des arbres fruitiers au verger des naissances. Une échelle, du savoir

faire et une démonstration étayée ont ravi le public intéressé.

Rendez-vous l'année prochaine pour un cours d'initiation à la greffe.



CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le samedi 11 février les jeunes ayant fêté leur dix-huitième anniversaire dans l'année étaient attendus en salle des cérémonies pour la remise de leurs cartes d'électeurs.

A cette occasion Monsieur le Maire leur a remis le Livret du jeune citoyen afin de les guider dans leur entrée dans la vie d'électeur.



HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Nous attendions la pluie, mais le soleil était avec nous pour cette cérémonie très émouvante. Samedi 11 mars, les élus, les enfants du Conseil municipal jeunes ont posé une rose symbolique pour dire à toutes les victimes du terrorisme et de l'intolérance que nous ne les oublions pas.



COMMÉMORATION DU 19 MARS



La Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a réuni anciens combattants, élus et pompiers au Monument aux Morts pour se recueillir et perpétuer le devoir de mémoire.



FINANCES
COMMUNALES
ASPHYXIÉES

INVESTISSEMENTS

& SERVICE PUBLIC

DE PROXIMITÉ

SACRIFIÉS PAR L'ÉTAT

LES MAIRES

DISENT

NON !

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif a été voté lors du conseil municipal du 21 mars dernier, s'inscrivant dans la continuité de notre action municipale. Réfléchi de façon raisonnée afin réaliser au plus près les projets nombreux et ambitieux de notre programme, il ne nécessite aucune augmentation d'impôts comme nous nous y étions engagés.

Dans le contexte d'inflation que nous connaissons, la commune de Périgny-sur-Yerres a dû voter un budget primitif 2023 en prenant en compte la situation actuelle.

LES FAITS MARQUANTS À PRÉVOIR POUR LE BUDGET PRIMITIF 2023

L'augmentation du point d'indice de 3.5 points pour les fonctionnaires initié le 1er juillet 2022 sera applicable sur l'ensemble de l'année 2023, entraînant de fait, une augmentation de la masse salariale de notre commune. De plus, une augmentation prévue de l'ordre de 0.5 point pour 2023, résultante de la forte inflation, n'est pas à exclure. Le texte de loi n'est pas encore débattu en Parlement.

En ce qui concerne la restauration scolaire, le marché arrivant à échéance au 31 août n'augure rien de bon. En effet, suite à une étude effectuée auprès de divers prestataires, une augmentation de plus de 20 % est à prévoir sur l'ensemble du futur marché.

Par ailleurs, des hausses sont également à prévoir en ce qui concerne le prix du gaz avec un coût estimé à multiplier par 4 ; et de l'électricité qui n'est pas en reste au regard de la projection faisant état d'une augmentation de plus de 32 % du prix actuellement en vigueur.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

Dans ce contexte particulier, l'établissement du budget primitif 2023 s'est effectué avec une grande attention ainsi qu'une sensibilisation auprès des services visant à poursuivre le développement d'actions innovantes en faveur des Pérignons et à inscrire celles-ci dans une démarche de sobriété économique et respectueuse de notre cadre de vie.

En effet, malgré un environnement économique contraint, des projets d'envergure sont à prévoir : Extension du dispositif LED sur l'éclairage public et rénovation du Colombier. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% par des dotations de l'État, de la Métropole du Grand Paris et du Département du Val-de-Marne.

La commune de Périgny-sur-Yerres souhaite également effectuer un audit de ses bâtiments en vue d'identifier les actions de rénovation à entreprendre et améliorer l'accueil de ses concitoyens ainsi que l'efficacité énergétique de son patrimoine.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, la commune maintient et continue à développer son action en faveur des jeunes Pérignons. 51 % de son budget global étant dédié au secteur de l'enfance et de la jeunesse.

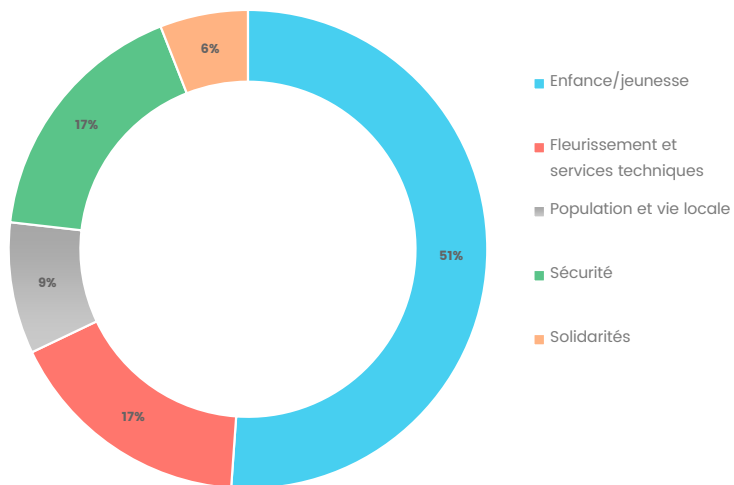
La sécurité figure toujours parmi les priorités de la commune, soit 17 % du budget. L'adhésion au Syndicat de police intercommunal à vocation unique permet entre autres, plus de représentativité des villes membres et donc, d'améliorer l'adaptation aux besoins des populations en fonction des spécificités de chaque territoire.

Par ailleurs, en 2023, la commune projette de mener un audit des besoins de la population en vue d'améliorer son offre de service notamment à travers son analyse des besoins sociaux qui sera porté par le CCAS. Dans ce cadre, les initiatives en faveur du développement local et de la prévention seront développées telle que l'initiative « Octobre Rose » (action de prévention du cancer du sein) qui verra le jour.

En conclusion, le vote du budget se veut humble tout en poursuivant les dynamiques de développement notamment en matière d'investissements et en inscrivant son action en lien avec les enjeux sociétaux actuels notamment en matière de préservation de la biodiversité et le respect de notre cadre de vie.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



Une priorité donnée à l'enfance et à la jeunesse représentant 343 810 € hors frais de personnel

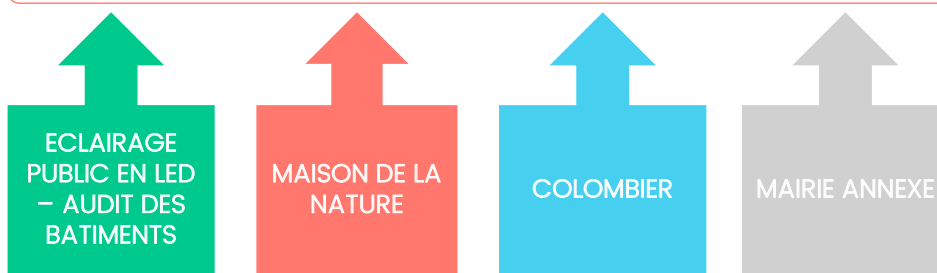
La Municipalité poursuit son engagement en faveur du renforcement de la sécurité des administrés

Une politique forte en faveur de l'embellissement de la commune et entretien du patrimoine communal

Près de 60 000 € du budget global destiné aux manifestations locales et à la démocratie participative

Le soutien aux associations et à l'action sociale portée par le CCAS se poursuit

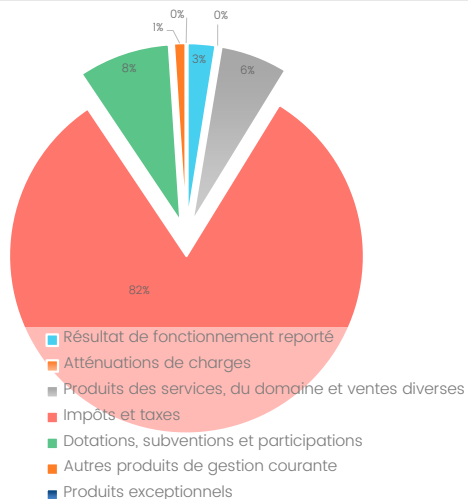
PROJETS BUDGÉTÉS POUR 2023



BUDGET PRIMITIF 2023

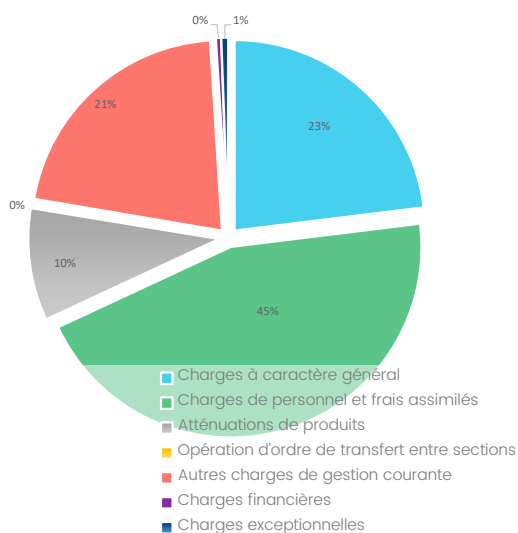
⇒ SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

CHAPITRES	BP 2023
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	91 837,99 €
Atténuations de charges	4 000 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	223 000 €
Impôts et taxes	2 974 500 €
Dotations, subventions et participations	303 581 €
Autres produits de gestion courante	38 000 €
Produits exceptionnels	0,18 €
TOTAL	3 634 919,17 €



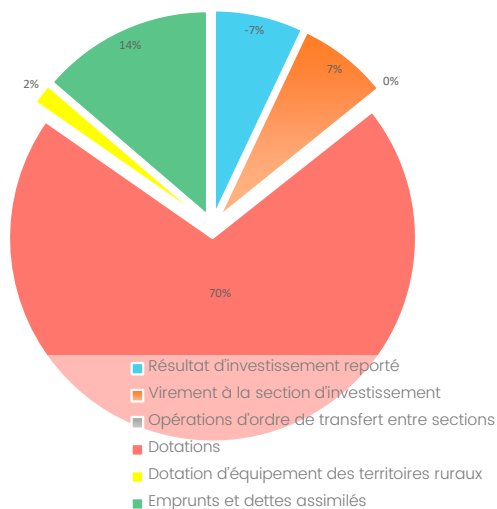
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

CHAPITRES	BP 2023
Charges à caractère général	838 060 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 636 400 €
Atténuations de produits	345 895 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	3 000 €
Autres charges de gestion courante	775 134,42 €
Charges financières	15 500 €
67 – Charges exceptionnelles	20 839,75 €
TOTAL	3 634 919,17 €



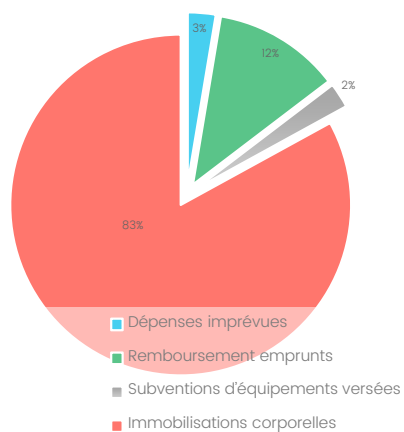
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

CHAPITRES	BP 2023
Résultat d'investissement reporté	- 155 368,52 €
Virement à la section d'investissement	158 162,01 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 400 €
Dotations	1 553 773,9 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux	35 128 €
Emprunts et dettes assimilés	303 154,52 €
TOTAL	1 898 250 €



SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

CHAPITRES	BP 2023
Dépenses imprévues	50 000 €
Remboursement emprunts	228 000 €
Subventions d'équipements versées	45 000 €
Immobilisations corporelles	1 575 250 €
TOTAL	1 898 250 €



CHANGEMENT DE STATUT DE LA POLICE MUNICIPALE

Par arrêté en date du 21 décembre 2022, le Préfet du Val-de-Marne a autorisé la création à compter du 1er janvier 2023 du Syndicat intercommunal de police municipale à Vocation Unique de Mandres-les-Roses, Santeny, Périgny-sur-Yerres et Marolles-en-Brie.

Le SiVU a pour but la mise en commun de policiers municipaux et de leurs équipements pour assurer des missions de

prévention, de surveillance du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire des 4 communes.

La 1^{ère} réunion du conseil syndical s'est tenue à Santeny le 11 janvier 2023. À cette occasion, Monsieur BEDU maire de Santeny a été élu président du syndicat.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Pour partir en toute quiétude pensez à l'opération tranquillité vacances destinée à la prévention des cambriolages en votre absence.

Pour en bénéficier, c'est simple :

Avant votre départ, procurez-vous le formulaire à remplir auprès de la mairie ou sur le site de la commune www.perigny-sur-yerres.fr.

Complétez le formulaire Opération Tranquillité Vacances, réunissez les pièces complémentaires à fournir : Une photocopie de votre pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile. Indiquez vos dates de départ et de retour de vacances en précisant l'adresse où l'on pourra vous joindre en cas de nécessité.

Déposez votre dossier complet à l'accueil de la mairie ou directement auprès de la Police municipale pluri communale du Plateau Briard, située 1 bis rue de la Fontaine à Santeny.

Horaires d'accueil de la Police municipale pluri communale du Plateau Briard :

Accueil physique de 09h00 à 12h 30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi



RÉUNIONS PUBLIQUES PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

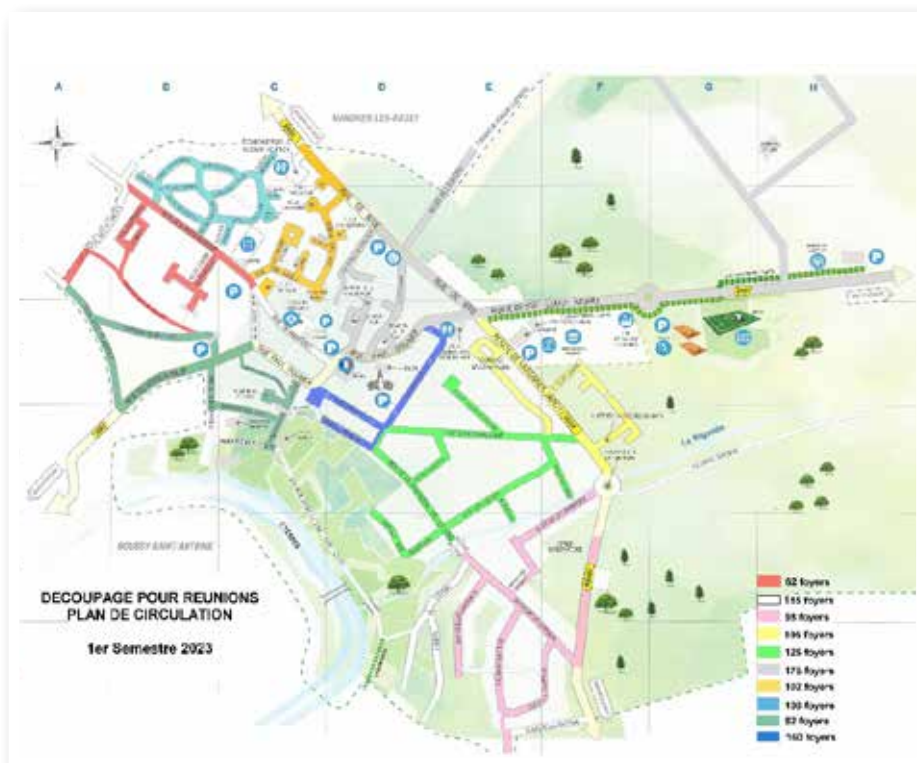
Depuis février dernier, la commission « Espace public » accueille les pérignons dans le cadre de réunions publiques afin de recueillir les avis des habitants de chaque quartier, associations et usagers.

Trois réunions ont déjà eu lieu rassemblant les habitants des secteurs constituant le centre de Périgny. Les habitants des autres quartiers recevront dans leur boîte aux lettres un avis de réunion afin de participer à leur tour.

La discussion reste ouverte, nous vous attendons pour échanger.

Prochaines dates des réunions :

- 18 avril : Secteur jaune
- 19 avril : Secteur rose
- 12 mai : secteurs vert clair et bleu foncé
- 23 mai secteurs vert foncé et rouge
- 26 juin : secteur bleu clair



DEMANDE DE MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

A présent, les demandes de médaille d'honneur du travail se font sous forme dématérialisée. Pour cela, saisissez directement votre dossier sur le site www.demarches.interieur.gov.fr en sélectionnant « saisine par voie électronique ».

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Les vacances arrivent à grands pas, les projets de voyage se concrétisent... Avez-vous pensé à vérifier la date de validité de votre pièce d'identité ? Sur le Plateau Briard, les communes habilitées à délivrer la carte d'identité et le passeport sont Villecresnes et Marolles-en-Brie. Vous pouvez toutefois aller où bon vous semble, même dans un autre département afin de déposer votre dossier.

Attention : il faut au préalable remplir votre demande en ligne sur l'ANTS, et prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix.

N'attendez pas le dernier moment, les délais rallongent à l'approche de l'été allant parfois jusqu'à plusieurs mois.



LES COURS D'ESPAGNOL ET D'ANGLAIS FONT LEUR RETOUR !

Les cours ont lieu le mercredi après-midi au Périclub. D'une durée de 1h à 1h30, ils peuvent se faire par groupes de 8 personnes maximum avec une alternance d'une semaine sur deux : Une semaine anglais et une semaine espagnol. Il s'agit de cours pour débutants et remise à niveau destinés à des ados et adultes. Pour y accéder, l'adhésion au Périclub est obligatoire : 20€ pour les pérignons, 25€ pour les extérieurs et 10€ pour les personnes non imposables.

Inscriptions auprès de Valérie au 01 45 98 63 20.



INITIATION À L'INFORMATIQUE

Si les méandres de l'informatique sont encore nébuleux pour vous, venez rejoindre l'atelier informatique du Périclub les mardis de 14h à 17h. Les inscrits sont invités à venir avec leur propre ordinateur.

Adhésion au Périclub obligatoire : 20€ pour les pérignons, 25€ pour les extérieurs et 10€ pour les personnes non imposables.

Inscriptions auprès de Valérie au 01 45 98 63 20.



A VOTRE DISPOSITION...

Un ordinateur est accessible à l'accueil aux horaires d'ouverture de la Mairie pour vous permettre d'effectuer vos démarches en ligne.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 à 12h30 et 14h à 17h30.
Mercredi : 8h-12h30

UNE NOUVELLE ASSOCIATION VOIT LE JOUR

Les objectifs de l'association « MEEPLES & CO » : Jouer ensemble pour mieux communiquer.

Les objectifs généraux :

- Éviter l'isolement et faciliter les rencontres
- Stimuler l'interculturalité autour des jeux de société modernes
- Renforcer la cohésion sociale
- Dynamiser la vie associative de Périgny-sur-Yerres
- Diffuser la convivialité de soirées autour de jeux de société modernes
- S'enrichir par la découverte de nouveaux jeux et de nouvelles façons de jouer
- Aider les jeunes générations à acquérir un comportement citoyen adapté aux situations ludiques.

Applications et organisation :

- Organisation de soirées jeux de société modernes une fois par mois ou plus, ouvertes aux adhérents, enfants accompagnés et adultes
- Organisation de tournois autour d'un jeu précis ou autour d'un thème précis
- Participation à la journée des associations de la commune



- Ajouter des rencontres de jeux dans une autre commune si possible dans le cadre de l'intercommunalité.

Contact :

Site : <http://meeples.et.co.blog.free.fr> - Courriel : meeples.et.co@gmail.com

LE PRINTEMPS DES ARTS – TREIZIÈME ÉDITION

**Samedi 13 et Dimanche 14 mai 2023,
salle polyvalente Alain Mimoun**

Le Printemps des Arts, manifestation, organisée conjointement par la municipalité et l'association Formes et Couleurs est l'occasion pour les artistes de Périgny et de quelques communes voisines d'exposer les œuvres qu'ils ont réalisées durant l'année dans le cadre de l'activité de l'association.

Une soixantaine d'œuvres vous feront apprécier ou découvrir toutes les techniques des arts plastiques : huile, acrylique, pastel, craie, mine de plomb et modelage en terre cuite. Notre invité le sculpteur Gérard SIMKOS vous fera découvrir ses œuvres en cuivre et laiton. En particulier une collection unique de 11 soldats de la grande guerre.

Le groupe d'exception « les Accordenses » présentera une adaptation de l'Opéra-Ballet « L'Europe Galante » d'André Campra dans une version centrée sur l'épisode français : La France Galante, où l'amour inconstant est célébré. Vénus et la Discorde se querellent pour tenter d'influencer les sentiments des bergers. La musique de Campra accompagne avec délice et légèreté le texte d'Antoine Houdar de La Motte dans toute sa poésie badine et subtile.

Printemps des Arts
Samedi 13 mai 2023
13^{ème} édition
À Périgny-sur-Yerres (94)
Salle Polyvalente A. Mimoun

Programme
16h30 : La France Galante
Une évocation de la France Galante au 18^{ème} siècle
Musique d'André Campra, texte d'Antoine Houdar de la Motte

**17h30 : Exposition de peinture,
et sculpture**
par Les Ateliers de Formes et Couleurs et leur invité Gérard Simkos

Exposition suivie d'un verre de l'amitié
L'exposition reste ouverte le
Dimanche 14 mai de 10h à 17h30
Entrée gratuite

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS ORGANISÉ PAR LE CMJ

**CONCOURS DE
BALCONS ET
JARDINS FLEURIS**
Inscriptions du 4 avril au 12 mai
Règlement et informations sur
www.perigny-sur-yerres.fr



COUPON D'INSCRIPTION

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Adresse mail : _____

À déposer en Mairie ou à retourner par mail
à eric.druesne@perigny-sur-yerres.org
avant le 12 mai.

OCTOBRE ROSE

Périgny se prépare à se parer de rose pour marquer son soutien à la cause de la prévention du cancer du sein les 7 et 8 octobre prochain.

A cette occasion, une marche et une course seront organisées sur la commune avec l'aide précieuse du Club Omnisport de Périgny. Ce sera également l'occasion de mettre en place des animations et démonstrations sur toute la journée au gymnase Alain Mimoun, mais également un village santé axé sur la prévention.



Une journée destinée à aider une cause qui nous touche tous de près ou de loin. Près d'un tiers des cas de cancer du sein sont liés à la sédentarité. De nombreuses études scientifiques démontrent le rôle préventif du sport pour lutter en amont contre la maladie, pendant et après alors mobilisons-nous, ensemble !

Tous les dons collectés sur cette journée seront reversés à l'association Infini Lili. Par l'intermédiaire de l'Hôpital Saint-Louis à Paris, cette association apporte de la douceur et du réconfort aux femmes qui traversent un cancer. Elle assure la distribution de sacs contenant des accessoires et des produits de beauté spécifiques adaptés au traitement par chimiothérapie.



COLLECTE DE SOUTIENS-GORGE

Dès à présent, faites don de vos soutiens-gorge inutilisés qui serviront de toile de fond le week-end des 7 et 8 octobre.

Les dons sont à déposer à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture des services.

TOUS À VOS AGENDAS !

LE SAMEDI 10 JUIN LE SPORT EST À L'HONNEUR SUR LE PLATEAU BRIARD

Venez et « Faites du Sport » sur le site du Bois d'Auteuil de Villecresnes de 13h à 19h.

De nombreuses associations du Plateau Briard seront présentes pour vous faire expérimenter et découvrir des activités ludiques et sportives innovantes.

Venez nombreux !



FAITES du SPORT



Samedi 10 Juin 23 de 13h à 19h



Au Bois d'Auteuil - Villecresnes Entrée Libre







SÉANCE DU MARDI 21 MARS

1. Vote du Budget Primitif – Année 2023 – **Adopté à l'unanimité**
2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2023 – **Adopté à l'unanimité**
3. Vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires – Année 2023 – **Adopté à l'unanimité**
4. Attribution de la subvention au CCAS – Année 2023 – **Adopté à l'unanimité**
5. Attribution des subventions communales aux associations locales pour l'année 2023 – **Adopté à l'unanimité**
6. Convention d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO – **Adopté à l'unanimité**
7. Convention mise à disposition d titre individuel par Grand Paris Sud Est Avenir au profit de la commune de Périgny-sur-Yerres – **Adopté à l'unanimité**
8. Mise en place d'une procédure de facturation des frais de reproduction de clés et de renouvellement de badges – **Adopté à l'unanimité**
9. Avis du Comité Social Territoriale relatif au RSU 2021 – **Adopté à l'unanimité**
10. Mise en place d'une réserve de bénévoles – **Adopté à l'unanimité**
11. Attribution de nouvelles dénominations des salles communales dites « magasin » et « local associatif » – **Adopté à l'unanimité**
12. Déclassement du domaine privé de la commune des véhicules thermiques et matériels du centre technique **Adopté à l'unanimité**
13. Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes de diagnostic amiante et HAP dans les enrobés de voirie – **Adopté à l'unanimité**

DEUX SALLES COMMUNALES ONT TROUVÉ UN NOM !

Une occasion pour la municipalité de mettre en avant deux Pérignons remarquables, disparus aujourd'hui.

Françoise HARNICHARD, pour sa dévotion au cœur du tissu associatif de la commune. Médaille d'argent de la jeunesse et sports, elle a été récompensée pour 34 ans d'investissement au sein du Club Omnisport de Périgny. Elle donne son nom au nouveau local associatif situé 6bis place Charles de Gaulle.

Lionel BERGART, artiste peintre d'inspiration fauviste ayant habité la commune. Il avait à cœur de transmettre son amour pour l'art, notamment auprès des plus jeunes. Il donne son nom à la salle dite « Magasin » située entre le 13 rue de Mandres et le 16 Rue Paul Doumer.





La Brie Qui Lit, intégrée dans le réseau des bibliothèques du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), est ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire, adultes et enfants. Son équipe de bénévoles vous accueille rue de Mandres (à côté de la Maison des Associations et de la pharmacie), les mercredis et samedis de 10h30 à 12h30 (sur la période scolaire), ainsi que les samedis de 10h30 à 12h30 (durant les vacances scolaires).

« C'EST LE PRINTEMPS ! QUE NOUS PROPOSE LA BQL ? »

Nous achetons régulièrement de nouveaux livres en nous basant sur les actualités littéraires et les envies de nos lecteurs.

Concernant les nouveautés, vous pourrez découvrir :

- les romans « **Grandeur nature** » d'Erri DE LUCA, « **Une nuit particulière** » de Grégoire DELACOURT, « **Trois vies par semaine** » de Michel BUSSI ;
- « **Ici et ailleurs** » de Florence AUBENAS, retraçant l'actualité de ces dernières années avec l'œil de cette journaliste hors pair ;
- « **L'Envol** » d'Aurélie VALOGNES, qui nous plonge dans la relation fusionnelle entre une mère célibataire et sa fille ;
- 8 nouvelles poignantes dans « **Avers** », le dernier livre de J.M.G. LE CLEZIO ;
- la suite de la vie de la famille PELLETIER dans la trilogie sur les Années Glorieuses de Pierre LEMAITRE, « **Le Silence et la Colère** » ;
- un essai sur le sens de la vie, « **Le Muguet Rouge** », de Christian BOBIN.

Une saga, dont le premier tome a été publié en 2014, vient également compléter nos rayons : « **La villa aux étoffes** ». Cette fiction historique commence en Allemagne, à l'aube de la 1ère guerre mondiale, dans la famille MELZER.

Enfin, du côté des romans policiers, vous trouverez « **Du fond des âges** » de René MANZOR. Ce récit, qualifié de thriller scientifique à la limite du surnaturel, est à double temporalité, se déroulant d'une part en Nouvelle-Zélande et d'autre part sur une base russe perdue au beau milieu de l'Antarctique.



Je lis, je partage »

Nous donnons la parole à nos jeunes lecteurs.

AUDREY C. « JUSQU'À L'AUBE »

BÉRANGÈRE DELAPLACE :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de lire ce livre ?

Comme nous l'évoquions dans le dernier bulletin communal, nous avons eu le plaisir de recevoir le roman d'une périgonne, Bérangère DELAPLACE. Ce genre littéraire étant très peu représenté dans notre bibliothèque, j'étais assez enthousiaste à l'idée de le lire et de pouvoir ensuite en discuter avec les autres lecteurs.

Quelles sont vos impressions à la fin de cette lecture ?

L'histoire est écrite à la façon d'un journal, permettant de suivre le récit de manière chronologique et de vivre chaque décision du personnage principal. J'ai apprécié l'intrigue (classique certes pour ce genre, mais avec de nombreuses surprises) et le rythme de l'histoire (assez peu de temps morts). Je l'ai dévoré et ai eu du mal à quitter cette histoire.

Pouvez-vous décrire ce livre en quelques mots pour encourager nos autres lecteurs à le lire ?

Avec son roman post-apocalyptique, Bérangère DELAPLACE nous décrit les aventures de Molly, une mère de famille nombreuse, tentant de survivre au milieu d'une épidémie mortelle fulgurante. Loin des siens, elle s'allie avec des personnes très différentes pour éviter la contamination et surtout, garder espoir...

« 6 minutes : c'est le temps qu'il faut au stress pour s'effondrer de 68% quand on ouvre un livre. Plus vite que la marche, la musique et... la télévision !

Ayons toujours un livre avec nous ! »

University of Sussex

Adultes et enfants peuvent emprunter jusqu'à 3 livres pour 15 jours afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Communiquez avec nous et recevez nos informations via notre adresse mail : briequilit94520@gmail.com.

LA POLKA DES GAMBETTES HISTOIRE DE LA FAMILLE DELVALLEZ

C'est vrai, Périgny court, chaque dimanche ; en survêtements multicolores, on court, on sue, on sautille, on tire la langue, on sort de ses frontières, à pied, à vélo, on se hasarde dans l'Essonne et même en Seine-et-Marne.

Bravo les gars, on peut dire qu'à Périgny, on ne manque pas de souffle. Que les cyclistes me pardonnent, mais j'ai toujours eu une secrète admiration pour tous ces sportifs qui font du sport sans le secours d'aucune mécanique.

Tout dans les jambes et dans le cœur, comme ces solides paysans d'hier qui obtenaient leur brevet d'homme en gravissant une vingtaine de marches avec cent kilos de blé sur les reins. Avis aux amateurs !

Pas de brioches à Périgny. Voilà bien un slogan qui en vaut un autre. Dommage que personnellement j'en ai adopté un. «Pourquoi courir le dimanche puisque nous courons toute la semaine».

L'employé court après son bus, il court pour prendre son train, il court pour en descendre, il court après son métro, il court encore plus vite pour attraper la correspondance, court un risque en traversant hors des clous, court pour pointer à l'heure. Ouf ! Non, il court après son chef de service, qui court après son patron qui lui-même, court après sa voiture, pour être à l'heure à son rendez-vous. Tout le monde, il est bien gentil, mais pourquoi tout le monde il court ?

L'automobiliste court droit sur l'aubergine, actionnée à lui coller un papillon sur son pare-brise. Le joueur court au P.M.U. pour parier sur les chevaux qui courent l'après-midi. Le policier court après le voleur, qui parfois court après le policier. Les manifestants courent dans la rue, les C.R.S. aussi. Les fanas du foot courent au stade pour voir 22 gars courir après un ballon. La Seine court dans Paris, le snob court les salons.

Le brave maître court après son chien, le désœuvré court les rues, le coureur de jupons court après le jean rebondi, le coureur de dot court après la riche ingénue. Le futur élu court après ses électeurs, le timide court après son ombre, même le malade dans son lit court un risque. Le fauché court après la fortune, quand il l'a trouvée, c'est la fortune qui lui court après. Le contribuable court à la perception pour ne pas payer ses 10 % de pénalité. Le vacancier court sur la plage pour exhiber ses pectoraux, la mer court à sa rencontre, la belle-mère court après les moutards.

Pour arranger les choses on laisse quelquefois le temps courir. Celui-là, impossible de le rattraper, il a trop de longueurs d'avance. Le poltron court devant de danger. Le téméraire court à la mort.



J'ai même vu en 40, des gars en vert courir après des gars en kaki, cinq ans plus tard, j'ai vu les gars en kaki courir derrière les gars en vert, sûr qu'ils couraient un danger ; ils se sont rattrapés et ils sont devenus copains.

Il y a aussi, les bruits qui courent, colportés par des gens qui courent les rues. Périgny a sa petite collection, comme tous les villages de France. Si vous courez dans l'escalier, vous pourrez toujours vous raccrocher à la main courante, elle vous évitera une course à l'hôpital. Il y a les chasses à courre avec deux R s'il vous plaît ; le cerf court souvent si vite que les chasseurs courent à l'échec et ce sont eux que l'on retrouve avec deux airs.

L'ivrogne court des bistrots, le cheminot court la campagne, le funambule court sur son fil et quand les temps qui courent sont durs, le commerçant court après le client, le consommateur court à l'hypermarché pour se faire plumer, le diarrhéique court aux WC par sécurité, le constipé au pharmacien pour se libérer.

J'ai même vu un brave curé, arriver en courant à son église ; le mort qu'il devait bénir était arrivé avant lui, les enfants de chœur courraient après les burettes et la quête se fit au pas de charge. Heureusement les choses s'arrangèrent et pour une fois, je ne vis plus personne courir. Le cortège s'ébranla tout doucement et chacun accorda son pas sur celui de son voisin.

Même des voitures s'arrêtèrent ; un cycliste stoppa et se découvrit. Le goupillon passa de main en main à la même cadence et je sus enfin qu'il y avait au moins un moment dans la vie où les gens ne couraient plus. Personne ce jour-là n'a osé courir pour rattraper le corbillard. Paix à l'âme de ce défunt. Puisse-t-il, un jour nous dire, si là-haut les gens courent aussi vite.

Bien que les informations soient rares, je prédis que oui. Les bonnes places doivent être recherchées et quelle bousculade aux portes du paradis, un peu comme à l'entrée du stade, vous savez, un jour de France-Angleterre.

Robert Martin - Périgny 1978

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

CHIENS DANGEREUX : PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Depuis 1er janvier 2010, tous les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par la police municipale de leur commune. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification de l'animal, la vaccination antirabique, une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1^{re} catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

À noter que l'amende applicable est de 68 euros.

ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

STATIONNEMENT SUR LES BATEAUX

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

La circulation des véhicules et engins motorisés : deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc, est interdite dans les espaces naturels du territoire communal :

- Complexe agro-touristique du Domaine de Saint leu
- Périmètre du site classé des rives de l'Yerres et ses abords
- Chemins ruraux et sentier d'interprétation agricole
- Maison de la Nature et de l'environnement

COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte.

Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : www.sivom.com



POMPES À CHALEUR, PETITS CONSEILS

L'installation d'une pompe à chaleur implique le respect d'un certain nombre de règles, notamment, l'obligation de déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Voici quelques conseils pour assurer un confort acoustique maximal :

• Ne négligez pas l'emplacement de l'installation de votre pompe à chaleur et évitez certaines configurations (sous une fenêtre, limite de propriété, ventilation tournée vers la propriété du voisin...)

• Faites installer votre pompe à chaleur par un installateur certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

• Adoptez la surélévation de votre installation pour limiter les vibrations

• N'oubliez pas de faire entretenir régulièrement votre PAC par un professionnel certifié

• Privilégiez lors de l'achat un appareil silencieux.

LE DÉPARTEMENT LANCE LE CHÈQUE ÉNERGIE

Face à l'augmentation des factures d'énergie et la forte progression du coût des denrées alimentaires, le Département a lancé un dispositif d'accompagnement pour les ménages aux revenus modestes.

Il s'appuie sur la création d'un chèque énergie : d'une valeur de 50€, il est versé aux foyers val de marnais non éligibles au chèque énergie de l'Etat, mais percevant peu de revenus.

Cette aide permet de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs pauvres souvent exclus des dispositifs de solidarité, il s'adresse à près de 50 000 foyers du département.

Pour une réponse rapide, vous pouvez faire votre demande en ligne : www.valdemarne.fr/aide-energies



ETAT-CIVIL

Sincères condoléances aux proches de...

- Raymonde BEAUVISAGE née TURPIN (96 ans)
- Marie PENCHEMEL née ASCENZIO (92 ans)
- Simonne DURIOR née FLEURY (93 ans)
- Manuel FERNANDEZ-DE-SOUSA (86 ans)

Bienvenue à ...

- Jules SCHMITT
- Charly MÊLÉ
- Kélyo LINDOR
- Lisa CHAVES
- Matthieu BUJENITA



Félicitations à ...

- Christelle CLATOT & Pascal MICHÉE



Bientôt à Périgny

Avril

- Vendredi 21** Repas club sur le thème de Pâques
12h au Périclub.
Inscriptions en Mairie
- Jeudi 27** Atelier Sylver Fourchette
De 10h à 13h au Périclub
- Dimanche 30** Brocante de printemps
Centre du village



Mai

- Lundi 8** Commemoration du 8 mai 1945
9h Monument aux Morts
- Les 13-14** Printemps des Arts
Gymnase Alain Mimoun
- Samedi 13** Mieux vivre mon village
10h-12h – Pierreux Pommeraie
- Mardi 23** Permanence architecte CAUE
Salle des Mariages
en mairie de 9h à 12h
- Jeudi 25** Atelier Sylver Fourchette
De 10h à 13h au Périclub
- Vendredi 26** Repas club sur le thème de l'Asie
12h au Périclub.
Inscriptions en Mairie

Juin

- Jeudi 8** Atelier Sylver Fourchette
De 10h à 13h au Périclub
- Vendredi 9** Conseil Municipal
20h Antoinette Belly
- Samedi 10** Faites du sport – Terre de jeux
Au Bois d'Auteuil à Villecresnes
- Samedi 17** Mieux vivre mon village
10h-12h Ormois
- Dimanche 18** Commémoration du 18 juin
9h Monument aux Morts
Place Charles de Gaulle
- Mercredi 21** Fête de la Musique
19h place de l'église
- Samedi 24** Théâtre l'âge de faire
20h30 au gymnase Alain Mimoun
- Dimanche 25** Concert des élèves CMDB
16h au gymnase Alain Mimoun
- Lundi 26** Collecte des encombrants

**Les mardis soir,
la Pizzeria Casa Di Théo
vous accueille
à partir de 18h30
sur le parking du
Gymnase Alain Mimoun.**



BROCANTE DE PRINTEMPS

Le dimanche 30 avril le centre du village accueillera la brocante de printemps.

Inscriptions auprès de FAUQUEUR Romuald, 2bis rue de la Gare, 77690 MONTIGNY-SUR-LOING.

Téléphone : 06 18 71 59 00

ATTENTION BROCANTE ZÉRO DÉCHETS : Les exposants s'engagent à ne laisser aucun déchet sur site après leur départ.

Romuald sera présent en Mairie pour prendre les inscriptions et répondre à vos questions :

Lundi 24 avril de 14h à 17h30 ; Vendredi 28 avril de 14h à 17h30 ; Samedi 29 avril de 9h à 12h

Formulaire spécial Pérignons disponible sur le site www.perigny-sur-yerres.fr

N° UTILES

- **École maternelle S. HEINRICH**
.....01 45 69 97 38
- **École élémentaire G.HURE**
.....01 45 98 18 14
- **Maison de la nature**
.....01 45 98 83 18
- **Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny**
.....09 54 85 70 74

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE
• 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS
• 9 à 11, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE
• 9, rue de Valenton
94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRARIUM
• Villeneuve-Saint-Georges.....01 45 10 12 80

EDF-GDF
• n° appel urgence électricité.....09 726 750 94
• n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
• ERDF dépannage.....09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX
• 51, avenue de Sénart
91230 Montgeron.....0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères
et déchetterie)
• Route du Tremblay - 91480 Varennes-
Jarcy.....01 69 00 96 90

ESE France
• Service des containers d'ordures
ménagères.....01 69 00 12 10

COMMISSARIAT
• Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

POLICE PLURI-COMMUNALE
• 1 bis rue de la Fontaine
94440 SANTENY06 99 71 77 13

SyAGE Assainissement
• 17, rue Gustave Eiffel
MONTGERON01 69 83 72 00

DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS À PÉRIGNY

DÉFIBRILLATEURS FIXES :

- Salle Polyvalente Alain Mimoun,
route de Varennes Jarcy
- Périclub, 16 Rue Paul Doumer
- Club House, route de Brie-Comte-
Robert

DÉFIBRILLATEUR PORTABLE :

- Mairie, rue Paul Doumer

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges :**
40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges.....01 43 86 20 00
- **CHI Créteil :** 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.....01 45 17 50 00
- **CHU Créteil :** Henri Mondor01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres.....01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial).....0 826 30 90 00

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS17

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES18 ou 01 45 99 08 74

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94.....01 45 17 95 50

Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

SAMU/SAMI15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi
et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI • 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

PHARMACIE • Martine JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES • Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet.....01 45 98 91 27
- Soins à domicile.....01 45 98 76 49

DENTISTE • Céline RAMOS 60 rue des Roses.....01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE • Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE • Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de BrieTél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de BrieRDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE • Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

• Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE • Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29

NATUROPATHE • Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG
17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES ..01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC

LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 - 94440 SANTENY01 56 86 24 70

• CLINIQUE DE MANDRES
45, rue du Général Leclerc - 94520 Mandres-les-Roses01 45 98 83 00

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37

Service de nuit01 45 69 23 65

• GOUIN01 64 88 71 10

• DAVRIL01 60 47 90 90

TAXIS • M. LECLERC.....06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié.....01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES • Numéro national.....08 842 846 37

FAITES du SPORT



Samedi 10 Juin 23
de 13h à 19h



Au Bois d'Auteuil - Villecresnes
Entrée Libre